

Les **continuum forestiers** sont constitués de forêts de basse altitude en dessous de 1400 m et de forêts de haute altitude (entre 1400 et 2500 m) : forêts de feuillus, forêts de conifères, forêts mélangées, forêts et végétations arbustives et pelouses et pâturages naturels au-dessus de 1400 m (selon classement de la cartographie CORINE Land cover).

Les **continuum aquatiques** s'étendent depuis les cours et voies d'eau, les plages de sable ou gravier et les marais. Les espèces emblématiques sont les batraciens, les odonates et les reptiles aquatiques.

Les **continuum des prairies thermophiles** s'étendent à partir des landes et broussailles, de végétations de versants sud clairsemées. Ils comprennent également les zones de falaises ou d'éboulis rocheux notamment sur les versants bien exposés. Les espèces emblématiques sont les orthoptères et les reptiles thermophiles.

II. Résultats et points noirs



La carte du REDI trace également les axes de déplacement de la grande faune sur le département et apporte des informations sur les différents **obstacles et points de conflit** observés sur le terrain ou récoltés auprès des personnes ressources, membres du comité de pilotage.

Outre la fragmentation des paysages et la discontinuité des continuum, le déplacement de la faune se trouve confronté sur les corridors ou au sein même des continuum à des obstacles dont l'importance dépend de l'espèce ou groupe d'espèces concerné mais également de la taille, la hauteur, la longueur, la durée de l'obstacle.

